

Règlement intérieur



Officiel

Version #3

Mise à jour 31 octobre 2024

Rappel : Le Règlement Intérieur apporte des détails sur les règles de fonctionnement et d'organisation de l'association; son contenu doit donc être respecté par chaque membre.

Le Règlement Intérieur actuel (à l'heure de la mise à jour de cette fiche) a été adopté par l'Assemblée Générale du 1er octobre 2006, puis modifié par les Assemblées Générales du 22 septembre 2013 et du 16 septembre 2023.

Tu peux trouver la dernière version du Règlement Intérieur sur [EEF-Online](#), sous [Espace Membres > Statuts, Assemblée Générale](#).

